

DÉSHERBAGE MÉCANIQUE



AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE MATÉRIELS



*conditions d'attribution au verso

Le désherbage mécanique dans les Aires d'Alimentation des Captages d'eau (AAC) préserve la qualité de la ressource en eau destinée à produire de l'eau potable.

Cette aide est financée par le Syndicat d'Eau de l'Anjou, service public en charge de la production et de la distribution d'eau potable sur les communautés de communes Anjou Bleu Communauté, Vallée du Haut-Anjou, Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance.

DES AIDES POUR QUI ?

- Les exploitants agricoles
- La CUMA

DES AIDES POUR QUELLES SURFACES ?

Toute parcelle en culture située dans les Aires d'Alimentation des Captages à :

- Vritz - Candé - Angrie
- Le Louroux-Beconnais

CONTACT

LIVIA DEFAYE

Chargée de ressource en eau

☎ 02 41 34 40 00

@ ldefaye@syndicat-eau-anjou.fr

SYNDICAT
d'EAU de l'ANJOU

PRÉSERVONS
NOS RESSOURCES

MATÉRIELS ÉLIGIBLES AU FINANCEMENT

MATÉRIELS	PLAFOND DE FINANCEMENT HT
BINEUSE	10 000 €
BINEUSE AVEC SYSTÈME DE GUIDAGE INCORPORÉ	17 000 €
SYSTÈME DE GUIDAGE AUTOMATISÉ POUR BINEUSE	7 000 €
DÉSHERBINEUSE	10 000 €
HERSE ÉTRILLE	6 000 €
HOUE ROTATIVE	13 000 €
MATÉRIEL DE LUTTE THERMIQUE	11 000 €
BROYEUR DE FANES DE POMMES DE TERRE	6 000 €
ÉPAREUSE A ROTOR	15 000 €



© Freepik | Réalisation SEA - octobre 2023

EN PRATIQUE

PIÈCES À FOURNIR

- 1 Un courrier de demande d'aide à l'attention du Syndicat d'Eau de l'Anjou précisant le nom du matériel acheté et l'exploitation concernée.
- 2 La facture du matériel acheté.

DÉLAI DES DEMANDES

- ! Pour bénéficier de l'aide en 2024, merci de remettre l'ensemble des pièces justificatives à l'attention de Livia Defaye du Syndicat d'Eau de l'Anjou au plus tard le 31 octobre 2024.

**SYNDICAT D'EAU
DE L'ANJOU**



12 rue Joseph Fourier - CS 10025
49071 Beaucouzé cedex



02 41 34 40 00



contact@syndicat-eau-anjou.fr

WWW.SYNDICAT-EAU-ANJOU.FR

**SYNDICAT
d'EAU de l'ANJOU**
PRÉSERVONS
NOS RESSOURCES